

Mobilité repensée

Tant dans le haut que dans le bas de la ville

Ce n'est un secret pour personne, la cité médiévale thuinienne est confrontée à quelques soucis de mobilité et un manque de parking. Un constat lié à la configuration de la ville. Du coup, Thuin expérimente. À la ville haute, elle va installer deux zones dépose-minute en test pour une période de deux mois. En attendant la fameuse passerelle qui enjambe la Sambre, normalement opérationnelle pour le mois de novembre.

À Thuin, le débat de la mobilité revient régulièrement, mais le constat est souvent identique : on ne va pas élargir les murs de la cité médiévale pour faire de la place...

Dès lors, il convient d'imaginer de nouveaux moyens de désengorger le centre-ville, tant sur ses hauteurs que sur ses bords de Sambre. À cet égard, des dossiers ont abouti il y a quelques années, le parking Fauconnier de 66 places le long du rempart nord par exemple.

Mais la Ville a une nouvelle idée, ou plutôt les jeunes étudiants actifs lors des marches pour le climat, qui ont rencontré le Collège pour réfléchir à un plan durable de la Ville, au-

**Deux zones
dépose-minute à
la Drève, une
passerelle pour
traverser la
Sambre**

jourd'hui concrétisé.

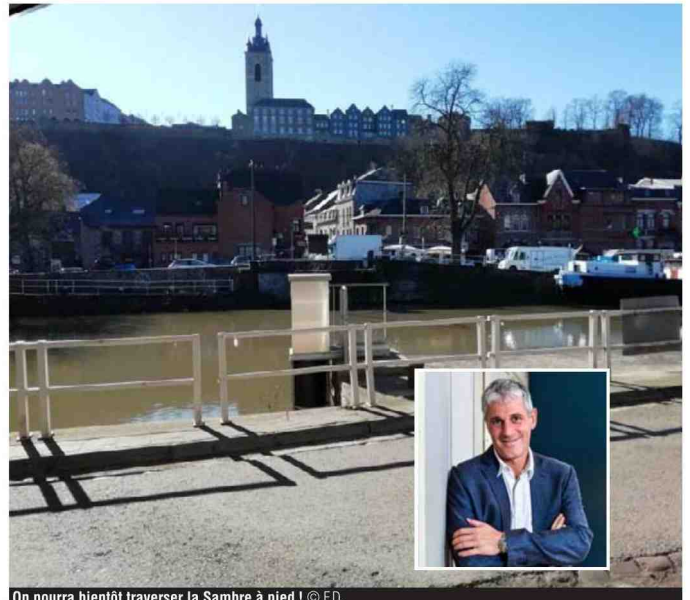
« Le matin, il y a un engorgement de la ville, les parents veulent parfois rentrer dans l'école avec leur voiture... Mais puisque tout le monde veut changer de comportement, c'est le moment de le prouver, même s'il faudra marcher un peu, 200 mètres environ », lance le bourgmestre Paul Furlan. Deux zones dépose-minute

vont effectivement être mises en place à la drève des Alliés pour une période test de deux mois. Chaque zone disposera de 4 emplacements de stationnement chacune. La mesure sera d'application du lundi au vendredi en période scolaire, de 8h à 17h. Cela permettra aux parents de déposer leurs enfants à proximité de leur école sans créer d'embouteillages. « Reste à voir la volonté des parents. C'était important pour nous que leur idée soit mise en œuvre. Si nous n'essayons pas, nous ne saurons de toute façon jamais si ça peut marcher ! »

**« CHANGER LES
COMPORTEMENTS »**

Voilà donc pour cette expérience pilote.

Mais un autre dossier arrive dans sa dernière ligne droite, même s'il a pris un peu de retard par rapport aux annonces effectuées récemment. Il s'agit de la fameuse passerelle piétonne au-dessus de la Sambre, à côté du viaduc de Thuin.



On pourra bientôt traverser la Sambre à pied ! © F.D.

Une fois terminée, l'infrastructure permettra aux automobilistes de se stationner sur le parking du côté de la gare et de rejoindre ensuite le centre-ville à pied.

**« FAIRE REVIVRE UN
QUARTIER »**

À partir du 17 septembre et jusqu'au lundi 28 octobre, l'arrêt et le stationnement seront interdits sur la place Cuise-

naire.

Durant cette période, une grue sera placée à hauteur de cette place, pour permettre le déchargement depuis le viaduc et le placement de la passerelle sur la Sambre. Celle-ci devrait donc être opérationnelle dès le mois de novembre.

« Cette structure n'est pas parfaite, puisqu'elle ne peut être utilisée pour les PMR et les cyclistes. C'était impossible sans

exproprier de maison, ce qui n'était pas envisageable. Pour compenser, nous allons augmenter les places PMR du côté commercial, rive droite. Il y a en tout cas une forte impatience des commerçants ville basse, côté gare. L'objectif, c'est aussi de faire revivre ce quartier qui dépérit un peu, et qui sera désormais plus fréquenté. »

FRANÇOIS DEHUT